



**Un aléa météo peut être un facteur déclenchant un incendie** : la réunion d'information « les risques météo & l'incendie » organisée par le CEPI le 25 avril dernier l'a démontrée.

Le risque foudre et le risque inondation sont des risques identifiés comme des facteurs principaux à prendre en compte dans la gestion des incendies, or **de nombreux autres aléas, trop souvent ignorés, sont également à prendre en compte**. En effet, les aléas de type tremblement de terre, vent, grêle, averse de neige, ... **exposent directement les industriels qui peuvent être amenés à subir les conséquences de ces risques météo**, d'autant plus qu'avec le réchauffement climatique leur fréquence et leur gravité ne cessent d'augmenter. Pour exemple la tempête tropicale ayant frappé Houston au Texas en 2017 et tout particulièrement les industriels de la Chimie, ou au niveau régional, l'averse de neige ayant paralysé les flux logistiques, tout comme les accès aux sites industriels en mars 2013.

**La complémentarité des interventions faites lors de cette réunion** : *rappel du cadre réglementaire par la DREAL Normandie ; présentation de solutions techniques innovantes par l'assureur dommages FM Global ; présentation de solutions organisationnelles avec un regard croisé de Météo France et du SDIS 76 ; puis retour d'expériences de sinistres par TOTAL Raffinage*, a permis à la trentaine de participants présents de réaliser que la météo est un élément fondamental à gérer dans leurs analyses de risques, et dans leurs plans de gestion de crise et de continuité d'activité.

En réalité, de par les risques intrinsèques ou les facteurs aggravants, **on ne peut éviter de parler de météo dans les activités industrielles aujourd'hui et ce, quelle que soit leur activité**. La météo est un risque dont les probabilités sont fondées sur des prévisions, qui si elles sont prises en compte, peuvent être déjouées en appliquant les bases d'une méthodologie partagée par nos experts au travers de retours d'expériences et de bonnes pratiques.

**En effet, des solutions existent, adaptables à la criticité de la météo et des activités industrielles afin de prévenir les risques, protéger les hommes, le matériel et l'environnement.**

### **Comment mettre en place un plan d'action efficace pour gérer l'avant, le pendant, et l'après sinistre ?**

Respectez les étapes clés d'une démarche allant de la prise en compte du risque dès la construction des bâtiments (matériaux incombustibles) à la protection automatique (sprinkler) ou permanente (barrières), en passant par la prévention dans la gestion des interventions (mise en place d'une organisation et de procédures qui feront gagner du temps à tous les acteurs).

Pour les industriels adhérents au CEPI, les différents supports de la réunion sont disponibles auprès du pôle SSE ; si vous n'êtes pas adhérents au CEPI, c'est le moment de nous contacter :

[maryline.levillain.contreras@ui-normandie.org](mailto:maryline.levillain.contreras@ui-normandie.org)

Ce qui vous permettra ainsi de nous rejoindre le **3 juillet prochain pour la prochaine réunion d'information du CEPI** :

#### **« Bien sécuriser sa chaîne de prévention »**

Lieu : Centre de formation cynophile d'IFESSSU à Condé-sur-Risle dès 8h30.

Horaires : 8h30 / 17h00

Au programme : 14 conférences, 3 démonstrations terrain, stands d'exposition de nos différents partenaires/experts ; le tout dans une ambiance conviviale (barbecue, tombola, jeu concours...).